

## UN CADRE DE VIE DE QUALITE !

- **Changer** l'image de La Seyne en mettant en valeur ses atouts naturels,
- **Appliquer** notre Réseau Vert : Espaces piétonniers à Berthe et au Centre-Ville, pistes cyclables, transports en commun roulant électrique ou au G.P.L, rues vertes, propres et conviviales, parc boisés, piscine et cinémas,
- **Protéger** le patrimoine naturel par un arrêt de l'urbanisation non contrôlée, la dépollution de la rade et halte au saccage de la forêt,
- **Prendre** des mesures énergiques contre le bruit, le vandalisme, la délinquance,
- **Prévenir** les risques naturels majeurs par l'installation d'un système de détection des pollutions radioactives, chimiques de l'air et de l'eau,
- **Implanter** des structures administratives et commerciales dans le Quartier Berthe afin de le transformer en véritable village,
- **Construire** un complexe culturel regroupant tous les Arts et destruction rapide des baraques honteuses abritant les Ecoles et les Beaux Arts,
- **Récupération** des vieux papiers et utilisation de papier recyclé dans les Administrations,
- **Sélection** et recyclage des ordures ménagères.

## POUR UNE VERITABLE DEMOCRATIE !

- **Exiger** une **concertation** permanente entre les Elus et les Associations, les représentants socio-économiques et éducatifs, les habitants, avant une décision importante.
- **Réclamer** une consultation de la Population par **Référendum** pour tout grand problème.
- **Associer les Jeunes** aux responsabilités de la vie locale.
- **Exiger** le principe de **non-cumul des mandats** des Elus, le compte-rendu régulier de leurs activités et la transparence rigoureuse des comptes.

# Votez Luc PATENTREGER

**CANDIDAT ECOLOGISTE PRESENTE PAR LE  
MOUVEMENT DES VERTS, SEULE ORGANISATION  
INDEPENDANTE DE LA DROITE ET DE LA GAUCHE !**

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
le 22 MARS 1992, NE VOUS ABSTENEZ PAS, SANCTIONNEZ LA  
POLITIQUE ACTUELLE.  
le 22 MARS 1992, faites entrer l'ECOLOGISME au Conseil Général  
en choisissant la CLARTE, la VERITE, l'HONNETETE.**

